

"Prévenir et punir"

ESBANKING

■ Le MR veut de nouvelles mesures contre la délinquance sexuelle

BRUXELLES ▽ On connaissait le "prévenir et guérir". Le MR transforme la maxime en "prévenir et punir" en matière de délinquance sexuelle. Car son constat est clair : on manque encore de résultats, dans les faits.

"La prévention est un volet fondamental que l'on n'abandonne pas, mais cela ne suffit pas", explique Hervé Hasquin, qui a supervisé la recherche menée par le Centre Jean Gol. *"Le but est d'être pratique, d'arriver à un bon résultat."*

Et les libéraux multiplient les solutions pour atteindre la cible. La première passe par un retour, au fédéral, de la compétence *mineurs délinquants* de la protection de la jeunesse. Car au flou de la responsabilité actuelle de chaque niveau de pouvoir *"s'ajoute la nécessité de traiter de manière optimale les cas de*

délinquance sexuelle juvénile".

Si la prévention échoue, *"une politique responsable de sanction et de prise en charge doit absolument prendre le relais sans mollesse et sans délai"*.

Le MR évoque également des peines de sûreté de 30 ans après une condamnation à perpétuité pour des faits commis sur des mineurs de moins de 16 ans. Il prône par ailleurs le relèvement du seuil d'admission à la libération conditionnelle ainsi qu'une aggravation automatique des peines en cas de récidive.

Les libéraux entendent encore voir instaurer une obligation de traitement pour les délinquants sexuels dès qu'ils franchissent le seuil de la prison. Ils jugent d'ailleurs *"inacceptable"* de constater que *"des projets dits pilotes le soient toujours après dix ans d'existence"*.

Le parti revient, enfin, sur son idée qui avait créé l'émoi de mettre des implants pour pouvoir suivre à la trace des délinquants sexuels remis en liberté.

Ch. C.